



CLASSIQUES
GARNIER

FÄRNLÖF (Hans), « Avertissement », *La Motivation littéraire. Du formalisme russe au constructivisme*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13105-2.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13105-2.p.0009)

Publié sous licence CC BY 4.0

AVERTISSEMENT

Les références bibliographiques sont établies selon le modèle de la MLA : « Sternberg (2012, p. 387) » ou « (Sternberg, 2012, p. 387) ». Afin de réduire autant que possible l'information donnée entre parenthèses dans le corps de texte tout en indiquant la source employée, nous suivons les principes suivants :

- Seule l'année de l'édition utilisée sera indiquée, même si la publication originale de certains textes est antérieure à l'édition consultée. Exception faite pour les cas où la chronologie est importante : l'année de la publication originale sera alors indiquée entre crochets ou dans une note. Elle va aussi apparaître dans la bibliographie : « Erlich [1955] 1980 ».
- Les ouvrages non consultés, mais seulement mentionnés par d'autres chercheurs, ne figurent pas dans la bibliographie (par conséquent, le nom de l'auteur, le cas échéant, n'est pas non plus suivi d'une indication de l'année de publication dans le corps de texte).
- Pour les textes littéraires cités, seule la page sera indiquée. Le lecteur trouvera les éditions utilisées dans la première partie de la bibliographie : « Œuvres littéraires ».
- La notation de pages sera réservée au strict nécessaire, c'est-à-dire pour indiquer le lieu d'une citation ou d'une pensée précise (et, pour ce dernier cas, surtout dans les ouvrages de taille).
- Toute information qui ressort clairement du cotexte sera omise, que ce soit l'auteur, l'année ou la page.
- Le renvoi simple à divers ouvrages sans commentaire explicatif (« voir Chklovski, 2001a ») sera très restreint, puisqu'il guide trop peu le lecteur. Exception faite pour les cas où la référence en question marque un lieu bien connu de la théorisation littéraire : « Jauss, 1972 ».

Le corps de texte est en français. Des citations en anglais seront parfois données en note ; le plus souvent, elles seront résumées ou paraphrasées dans le corps de texte. Le lecteur trouvera aussi quelques citations en allemand dans les notes, amplement expliquées dans le corps de texte. Pour les autres langues, nous avons uniquement recours aux paraphrases. Dans quelques cas rares, des mots isolés ou des notions dans une langue étrangère seront intégrés au corps de texte, dans le souci de ne pas multiplier les notes. Leur traduction en français, mise entre guillemets, sera suivie par le mot original, écrit entre parenthèses et en italiques, s'il en est besoin :

Sternberg (2012, p. 387) considère cet emploi « étrange » (*odd*).

Si la traduction est redondante, le mot original sera omis et seul restera le mot traduit entre guillemets. Par exemple, il semble superflu d'indiquer que le mot anglais *artistic* signifie « artistique » en français :

C'est le mode « artistique » de Sternberg (2012, p. 385).

Enfin nous expliquerons et utiliserons aussi quelques notions russes. Les noms russes seront francisés (par exemple : « Chklovski »). L'index des noms récupèrera toutes les mentions de chaque chercheur russe sous sa forme francisée, indépendamment de l'orthographe utilisée par tel chercheur cité (Shklovsky, Shklovskij, Šklovskij, etc.).